

Assemblées générales ordinaire et électorale Un moment de démocratie et d'échange

10 mars 2020

Les 295 délégués MSA Ain-Rhône, nouvellement élus pour le mandat 2020-2025, se réunissent à Saint-Vulbas en Assemblée générale le 12 mars 2020.

Temps 1 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se tiendra en première partie de la matinée, à partir de 9h30 :

- > présentation du rapport d'activité par l'équipe de direction de la MSA Ain-Rhône,
- > Présentation du rapport moral par le Président Olivier de Seyssel, au nom du Conseil d'Administration
- > Rapport mutualiste, co-présenté par le premier vice-président Gérard Bornaghi, et les experts de la vie mutualiste,
- > Lecture de la résolution financière par le directeur financier de la MSA Ain-Rhône
- >Vote du rapport annuel du CA et de la résolution financière

Temps 2 : Assemblée générale électorale

A partir de 11h, après un temps de parole pour la présentation des candidats, les délégués procéderont à l'élection des 27 administrateurs de la caisse Ain-Rhône : 9 pour le collège des exploitants, 12 pour le collège des salariés agricoles et 6 pour les employeurs de main d'œuvre.

Après la phase de vote et le repas, les délégués cantonaux se réuniront autour d'un « Café mutualiste » qui permettra d'échanger avec les équipes MSA sur leur rôle de relais entre la MSA et ses adhérents.

Les résultats du vote seront proclamés à 15h.

Contact presse :

Laure Désiré

Tél. : 04 78 92 63 65 / 06 81 53 83 35

Jean-Baptiste Massart

Tél. : 04 78 92 63 00

communication@ain-rhone.msa.fr

ain-rhone.msa.fr

@Msa_AinRhône



L'essentiel & plus encore